



10^{ème} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDÉ

WWW.SALONPROMOTE.ORG

DU 12 AU 21 JUIN 2026 AU PALAIS DES CONGRÈS DE YAOUNDÉ

FONDATION INTERNATION INTERPROGRESS ORGANISATEUR MANDATE PAR LES AUTORITES CAMEROUNAISES
SIEGE DE SON ANTENNE AFRIQUE A YAOUNDE, ROUTE DE MONT FEBE DERRIERE LE PEACE CORPS
TEL : +237 677 70 76 79/ +237 620 21 17 16 / EMAIL : info@interprogress.org

CONTRAT DE PARTICIPATION

ESPACES D'EXPOSITION, DE COMMUNICATION, ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES.

Ce contrat de participation dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le futur exposant, doit être retourné à l'organisateur, qui délivre une facture de participation dont seul le règlement intégral confirme la participation.

EXPOSITIONS MULTISECTORIELLES - PAVILLONS PAYS - RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES (B2B&B2C) - CONFÉRENCES ET DÉBATS - VISIBILITÉ & PARTENARIATS MULTIFORMES - ETC.

COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Raison Sociale : _____
Présentation de l'activité : _____
Directeur général : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Pays : _____
Tél : _____ Portable : _____
E-mail : _____ Site Web : _____

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR

Date de réception : _____
Acompte : _____
Solde : _____
Localisation (Zone) : _____
Surface du stand : _____
Stand d'Angle : _____

LISTE DES PAVILLONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES (Cochez votre filière, pour votre implantation physique sur le site du salon)

PAVILLONS ÉCONOMIQUES

- LE PAVILLON PACKAFRICA PAVILLON BTP
 LE PAVILLON NUMÉRIQUE 360° PAVILLONS PAYS
 LE PAVILLON SANTÉ
 LE PAVILLON DE L'AUTOMOBILE
 LE PAVILLON DE L'AGRI ET AQUACULTURE
 LE PAVILLON FINANCES ET ASSURANCES
 LE PAVILLON DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

AUTRES SECTEURS

- ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOIS ;
 IMPORT/EXPORT, COMMERCE DISTRIBUTION ;
 ADMINISTRATIONS, INSTITUTIONS AGENCES DE RÉGULATION
 INDUSTRIES CULTURELLES (musique, cinéma, peinture, mode, décoration, etc.) ;
 COSMÉTIQUES & BIEN-ÊTRE
 LOGISTIQUE ET TRANSPORT ;
 COMMUNICATION, MÉDIAS ;
 AUTRES (PRÉCISEZ): _____

STANDS A L'EXTERIEUR (Cochez votre choix et précisez la surface ou le nombre de modules de stand)

TYPE DE MODULE	CAMEROUN ET PAYS DE LA CEEAC	ENTREPRISES DES PAYS ETRANGERS (HORS CEEAC)	INSTUTIONS, ONG, MINISTRES, ETC.	ILLUSTRATION STANDS EXTERNES
Surface Nue (en multiple de 9m ² ou 25m ²)	<input type="checkbox"/> XAF 70 000 (€110)HT/m ²	<input type="checkbox"/> XAF 85 000 (€110)HT/m ²	<input type="checkbox"/> XAF 100 000 (€170)HT/m ²	
Stand 09 m² (03m x 03 m)	<input type="checkbox"/> XAF 890 000 (€1 350)HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 100 000 (€1 350)HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 400 000 (€2 000)HT	
Stand 25 m² (05m x 05 m)	<input type="checkbox"/> XAF 2 400 000 (€3 640)HT	<input type="checkbox"/> XAF 3 000 000 (€4 600)HT	<input type="checkbox"/> XAF 4 400 000 (€6 700)HT	
Stand 100 m² (10m x 10 m)	<input type="checkbox"/> XAF 8 000 000 (€12 240)HT	<input type="checkbox"/> XAF 9 570 000 (€14 500)HT	<input type="checkbox"/> XAF 12 455 000 (€19 000)HT	

STANDS A L'INTERIEUR (Cochez votre choix et précisez la surface ou le nombre de modules de stand)

TYPE DE MODULE	CAMEROUN ET PAYS DE LA CEEAC	ENTREPRISES DES PAYS ETRANGERS (HORS CEEAC)	INSTUTIONS, ONG, MINISTRES, ETC.	ILLUSTRATION STANDS EXTERNES
Surface Nue (en multiple de 9m ² ou 25m ²)	<input type="checkbox"/> XAF 80 000 (€120)HT/m ²	<input type="checkbox"/> XAF 95 000 (€150)HT/m ²	<input type="checkbox"/> XAF 100 000 (€170)HT/m ²	
Stand 09 m² (03m x 03 m)	<input type="checkbox"/> XAF 990 000 (€1 500)HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 160 000 (€1 765)HT	<input type="checkbox"/> XAF 1 400 000 (€2 000)HT	
Stand 25 m² (05m x 05 m)	<input type="checkbox"/> XAF 2 700 000 (€4 100)HT	<input type="checkbox"/> XAF 3 150 000 (€4 780)HT	<input type="checkbox"/> XAF 4 000 000 (€4 026)HT	
Stand 100 m² (10m x 10 m)	<input type="checkbox"/> XAF 8 900 000 (€13 610)HT	<input type="checkbox"/> XAF 10 500 000 (€16 000)HT	<input type="checkbox"/> XAF 13 350 000 (€20 500)HT	

OPTIONS DE STANDS

- **STANDS COLLECTIFS OU LES COLLECTIVITÉS** : Les stands collectifs et les collectivités sont étudiés sur demande.
- **INSTALLATION TRIPHASÉE** : cette installation à la carte est obligatoire pour tout espace à construire.
- **FRONTON SUPPLÉMENTAIRE** : Fronton supplémentaire sur demande et à la charge de l'exposant.

LE PRIX FORFAITAIRE DES MODULES DE STANDS COMPREND :

Les frais d'ouverture, de gestion et de suivi administratif du dossier de l'exposant ; l'espace d'exposition ; 10 jours d'installation, 09 jours de salon et 02 jours de démontage ; un plancher de stand, un éclairage et une prise de 220v/06A (phase triphasée à la demande et à la décharge de l'exposant) ; des sacs poubelles ; un fronton de stand avec inscription de la raison sociale ; 04 badges d'accès permanent au salon ; la présentation de l'exposant dans le catalogue officiel et sur le site internet du salon avec le lien vers son site web(www.salonpromote.org).

CANAL2 INTERNATIONAL : OFFRE SPÉCIALE RADIO ET TELEVISION POUR PROMOTE 2026



Capitalisez votre présence et votre participation à **PROMOTE 2026** en exploitant les espaces de visibilité proposés par notre partenaire tv ; Canal2 international , à des prix privilégiés et dédiés durant le salon.

CONTACTS : +237 699 68 04 01/ +237 679 11 62 58

CRTV : OFFRE SPÉCIALE ET TELEVISION POUR PROMOTE 2026



Pour la production et la diffusion de vos publi-reportages ou publicités dans le cadre de **PROMOTE 2026**, la crtvtv vous déroule le tapis. contactez-nous dès à présent

CONTACTS : 675 881 560/ 699 457 805 Email : cmca.biz@gmail.com

CANAL+ : OFFRE SPÉCIALE ET TELEVISION POUR PROMOTE 2026



Vous voulez booster la visibilité de votre entreprise, produit ou service sur Canal+ ? Contactez-nous dès maintenant pour une offre exclusive spéciale salon **PROMOTE !**

CONTACTS : (+237) 694 23 50 19

MOBILIER EN LOCATION POUR LA DURÉE DU SALON



CHAISE-FAUTEUIL
XAF 12 000 / € 18
 _____ PIÈCE(S)



COMPTOIR
XAF 75 000 / € 115
 _____ PIÈCE(S)



MOQUETTE (minimum 9 m²)
XAF 4 000 / € 6 le m²
 _____ Surface en m²



CHAISE-COMPTOIR
XAF 22 000 / € 34
 _____ PIÈCE(S)

Photo non contractuelle



PRESENTOIR
XAF 50 000 / € 76
 _____ PIÈCE(S)



TABLE
XAF 25 000 / € 38
 _____ PIÈCE(S)

ACCESSOIRES EN LOCATION POUR LA DURÉE DU SALON

Veuillez nous indiquer le nombre de pièces souhaitées par article pour recevoir une cotation et les modalités de paiement le moment venu.



TÉLÉVISEUR 32"
XAF 150 000 / € 226
 _____ PIÈCE(S)



TÉLÉVISEUR 42"
XAF 200 000 / € 305
 _____ PIÈCE(S)



PETIT FRIGO
XAF 120 000 / € 183
 _____ PIÈCE(S)



PETIT VENTILATEUR
XAF 15 000 / € 23
 _____ PIÈCE(S)



GRAND VENTILATEUR
XAF 25 000 / € 38
 _____ PIÈCE(S)

SERVICES A DISPOSITION DES EXPOSANTS

PROMOTE réunit plus de 1200 entreprises et leurs dirigeants venant principalement du Cameroun, mais également de tous les continents qui lui donnent son caractère international. PROMOTE accueille plus de 100 000 visiteurs professionnels et grand public. C'est le plus grand rendez-vous économique en Afrique Central, reconnu pour les nombreuses opportunités d'affaires et de partenariats qu'il propose. Nous vous invitons ainsi à accompagner votre espace d'exposition par l'organisation de conférences-débats, de prises de rendez-vous d'affaires, la participation aux apéros thématiques, la venue de missions économiques, de l'action citoyenne de solidarité en faveur des PME, la conclusion de partenariats à la carte avec l'organisateur mandaté.

LES CONFERENCES

Vous pouvez réserver une salle de votre choix dans le cadre de PROMOTE 2026 pour organiser une conférence, un atelier ; un débat ; une présentation ou un forum. Le forfait de location des salles comprend uniquement la salle et son mobilier. Les périodes de location s'étendent de la demi-journée à la journée entière. La demi-journée est entendue de 09H00 à 13H00 et de 15H00 à 19H00. Visitez notre internet www.salonpromote.org pour découvrir toutes les conditions tarifaires.

Nous souhaitons organiser une conférence dans PROMOTE

LES RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

Nous organisons, à l'avance, vos rendez-vous professionnels et d'affaires selon vos besoins exprimés afin de préparer l'amorce de partenariats essentiels à la croissance de votre entreprise . chaque exposant bénéficie de trois(03) rendez-vous d'affaires offerts et règle ensuite la somme de XAF 20 000 pour tout rendez-vous supplément par lui sollicité. Les rendez-vous peuvent se tenir en un lieu convenu par les deux parties.

Nous sommes intéressés par des rendez-vous d'affaires organisés à l'avance

LES APEROS THEMATIQUES

Les apéros thématiques sont des moments quotidiens de réseautage qui se déroule de 12H à 13H30 dans le salon des rencontres entre 150 à 200 dirigeants et cadres d'entreprises actives dans les secteurs dont les thématiques sont au programme du jour . Ces apéros thématiques sont animés par un panel d'experts dont les exposés sont suivis d'une séance de questions réponses avec l'ensemble des participants. La phase intense de réseautage autour d'un buffet adapté, clôture le formant chronométré de chaque apéro thématique. Une finance de participation est exigée pour chaque thématique. Nous sommes intéressés à prendre part aux apéros thématiques

Nous sommes intéressés à prendre part aux thématiques

LES MISSIONS ECONOMIQUES

Les missions économiques sont les bienvenues à PROMOTE 2026 pour élargir leur champ de contacts pendant leur séjour au Cameroun. Chaque mission économique bénéficie d'un espace de rencontre aménagé sur le site (mobilier, connexion internet, sécurité) à des conditions négociées. Chaque membre de la mission économique s'acquitte, par ailleurs, d'une participation forfaitaire lui donnant droit à un accès gratuit à 03 apéros thématiques

Nous sommes intéressés à faire venir une mission économique

L'ACTION CITOYENNE DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES PME

L'action citoyenne de solidarité est un programme de suivi d'accompagnement et de financement de la participation à PROMOTE des PME identifiées à fort potentiel de croissance pour faciliter leur accès aux marchés nationaux et internationaux à travers cette promotion à fort impact. Les entreprises citoyennes sont mises à l'honneur et publiquement remerciées à l'occasion de la journée officielle de PROMOTE.

Nous sommes intéressés à financer la participation de PME à PROMOTE

LES PARTENARIATS AVEC L'ORGANISATION MANDATE

PROMOTE génère de réelles opportunités de visibilité et de promotion de l'image de votre entreprise à travers des formules innovantes de partenariats avec l'organisateur mandaté qui vous qualifie comme 'partenaire de PROMOTE' avec de nombreux avantages positionnels et fonctionnels dont une couverture ample et exceptionnelle assurée par les médias partenaires nationaux et internationaux.

Nous sommes intéressés à être partenaire de PROMOTE

EXTRAIT DU RÉGLEMENT D'EXPOSITION

RÈGLEMENT EN VIGUEUR

Par la signature et la remise de ce contrat, l'exposant reconnaît le caractère obligatoire du règlement d'exposition, des conditions générales du contrat d'exposition et de la charte des bonnes pratiques d'expositions qui régissent l'organisation de PROMOTE. Cependant, l'organisateur se réserve le droit de prescrire et de faire appliquer, si les conditions l'exigent, des dispositions et directives plus étendues pour le respect de l'intérêt général.

CONDITIONS DE PAIEMENT ET ACOMPTE PRÉVISIONNEL

Pour garantir l'attribution de son stand ou de son espace nu et les prestations de services commandées, l'exposant est tenu de régler le montant de sa facture ou d'effectuer un acompte prévisionnel d'un montant de son choix (**à 30 % minimum de la facture**) et proposer un échéancier courant jusqu'au **31 Décembre 2025 dernier délais**. Avant tout règlement complet de la facture de participation par l'exposant, son admission et son implantation sur le site restent pendantes, le contrat d'exposition ayant simplement valeur d'intention de participation. **Les prestations commandées à travers le CE daté, signé et cacheté ne sont exigibles à l'organisateur mandaté que dès le règlement intégral de la facture correspondante effectuée.**

CONFIRMATION DU CONTRAT D'EXPOSITION

Le contrat d'exposition est confirmé après le règlement intégral de la facture due. Une confirmation du contrat d'exposition est envoyée à l'exposant avec l'indication du positionnement physique de son stand ou de son espace nu et énoncé de toutes les prestations commandées levant ainsi la réserve d'admission et d'implantation et permettant à l'exposant d'obtenir son bon d'entrée lors de la période d'aménagement des stands.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Elles sont clairement indiquées au bas de chaque facture émise par l'organisateur mandaté.

RUPTURE DU CONTRAT D'EXPOSITION

L'exposant qui souhaite rompre le contrat d'exposition confirmé qui le lie à l'organisateur est tenu de le faire savoir exclusivement par courrier porté et déchargé au plus tard le **31 Décembre 2025**. Cette initiative unilatérale de rupture de contrat d'exposition ne le libère pas de ses engagements. Si la rupture est formulée avant le **31 Décembre 2025** une retenue de **30%** sur le montant total facturé restera due. Après le **31 Décembre 2025** l'exposant reste redevable de l'entièreté prestations souscrites et facturés.

VOLS ET ASSURANCES

L'organisateur mandaté est couvert pour le risque : responsabilités civiles et dommages aux biens le concernant. L'exposant qui n'aura pas assuré ses biens appelés à être exposés à PROMOTE 2026 et couvert sa responsabilité civile par une assurance est vivement encouragé à le faire par des assurances ad hoc pour la seule période de PROMOTE 2026. L'organisateur mandaté a négocié des conditions favorables avec un assureur partenaire. **En aucun cas, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable de vols et de dégâts dans le stand d'un exposant ; de jour comme de nuit.**

DROITS APPLICABLES

Toute circonstance exogène et de manière générale ; tout cas de force majeure qui viendrait empêcher la manifestation d'avoir lieu ou en restreindre l'importance, est inopposable à l'organisateur et l'exposant ne pourra prétendre à aucune indemnité. Pour toute difficulté qui pourrait naître de l'interprétation et de l'exécution du présent contrat d'exposition, la version française fait foi. Les parties acceptent de régler tout litige par la concertation. Et si besoin, le litige sera réglé par arbitrage de trois personnalités désignées par les parties. L'organisateur agira avec l'accord et l'appui de son mandant officiel.

CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES

Après l'attribution de son stand ou de son espace nu, l'exposant reçoit des informations complémentaires pour préparer sa participation au salon à travers des notes d'informations ou des réunions publiques d'information. Les prestations techniques particulières ou d'aménagement du stand ne seront exécutées que sur la base des commandes réellement passées au moyen des formulaires de commande prévus à cet effet et disponibles sur notre site internet ou au secrétariat de l'organisateur.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Par sa signature et la pose de son cachet, l'exposant reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté les termes du règlement d'exposition ainsi que ceux du présent contrat d'exposition.

Dès réception de ce document, vous recevrez une facture correspondante dont le règlement intégral confirmera votre participation (Réf. 3). merci de votre Collaboration

DATE **LIEU** **NOM / SIGNATURE / CACHET**

Cardre réservé à l'Organisation mandaté